

Le Conservatoire des sites naturels de Picardie



La gestion des sites naturels en Haute Somme



Le Conservatoire des sites naturels de Picardie

Objectif : Préserver et valoriser les richesses naturelles et paysagères de la Picardie

Missions :

- **La connaissance** : expertise scientifique et enjeux patrimoniaux
- **La protection** : contractualisation avec les propriétaires et les usagers
- **La gestion** : en lien avec les acteurs locaux pour pérenniser la gestion
- **La valorisation** : information, mobilisation du grand public des usagers et des élus



Les fondements des projets

- Une connaissance du patrimoine naturel et de la fonctionnalité des milieux
- Une prise en compte du contexte socio-culturel
- Une approche multi-partenariale sur les plans techniques et financiers
- Une inscription dans la durée
- Une intégration dans la vie locale



Les sites d'intervention



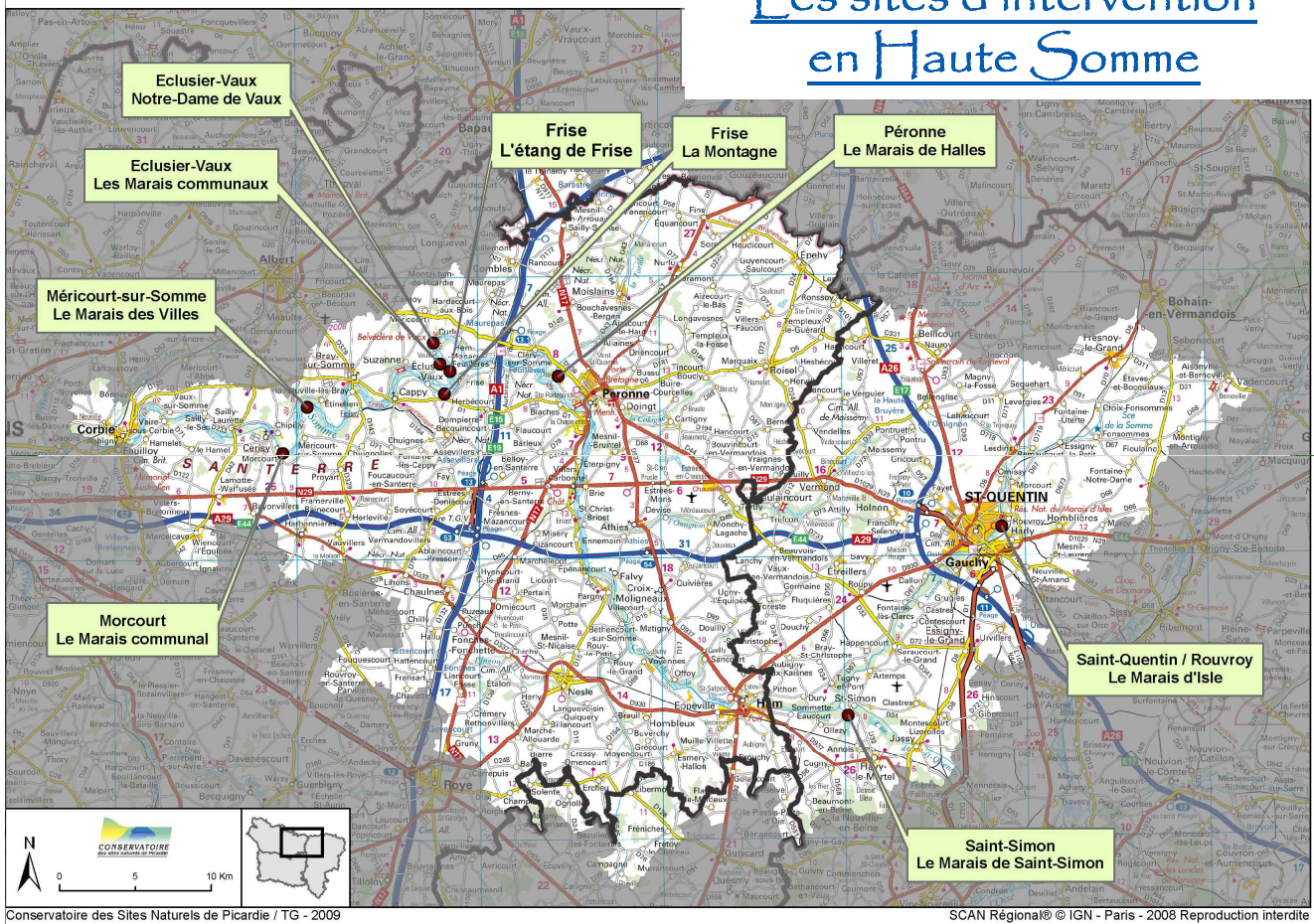
125 sites pour 2 300 ha en gestion directe (*violet*)

29 sites pour 6 145 ha en assistance à la gestion (*orange*)

55% des surfaces sont des zones humides ou aquatiques : marais, étangs, tourbières, prairies humides...



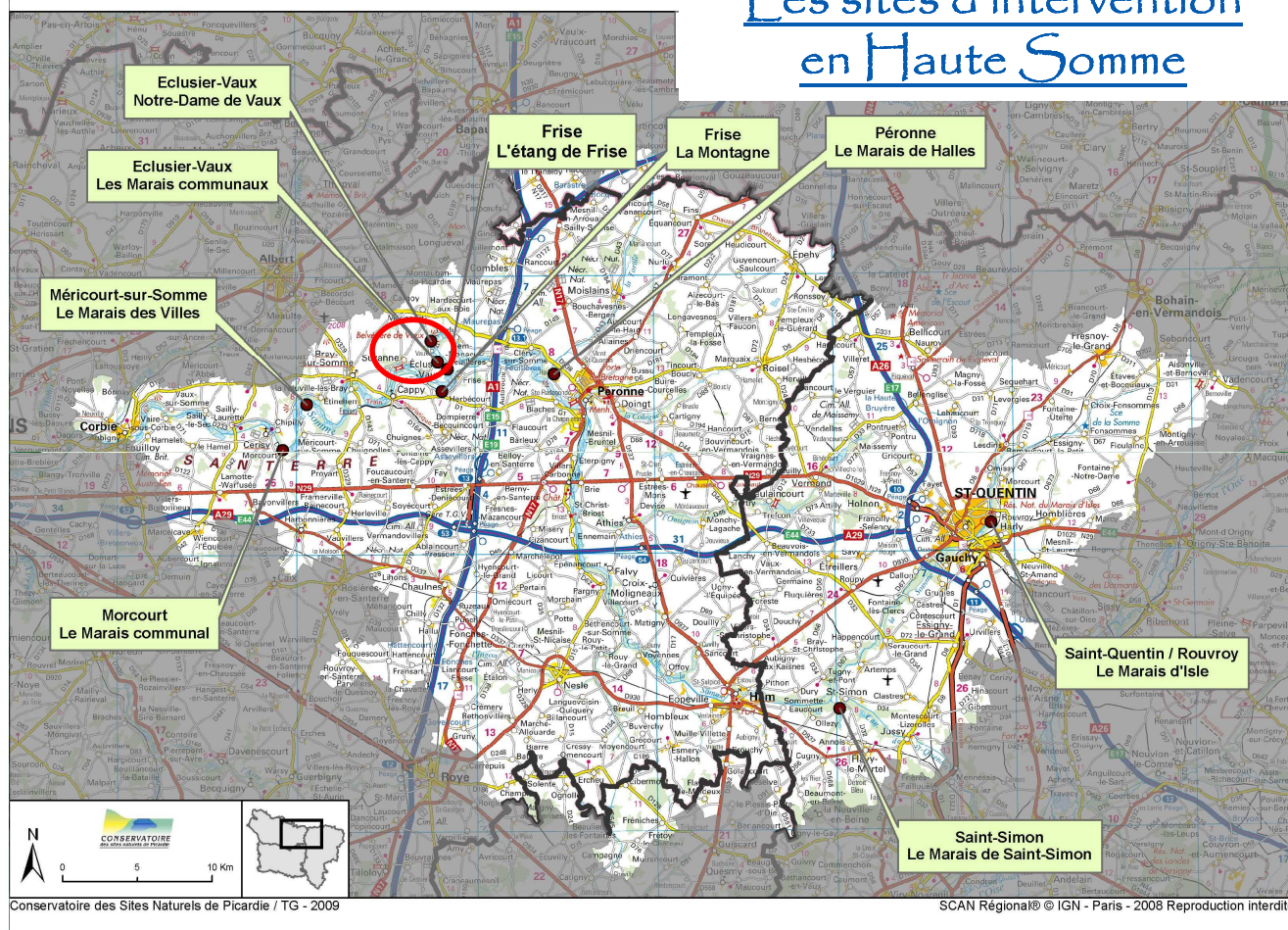
Les sites d'intervention en Haute Somme



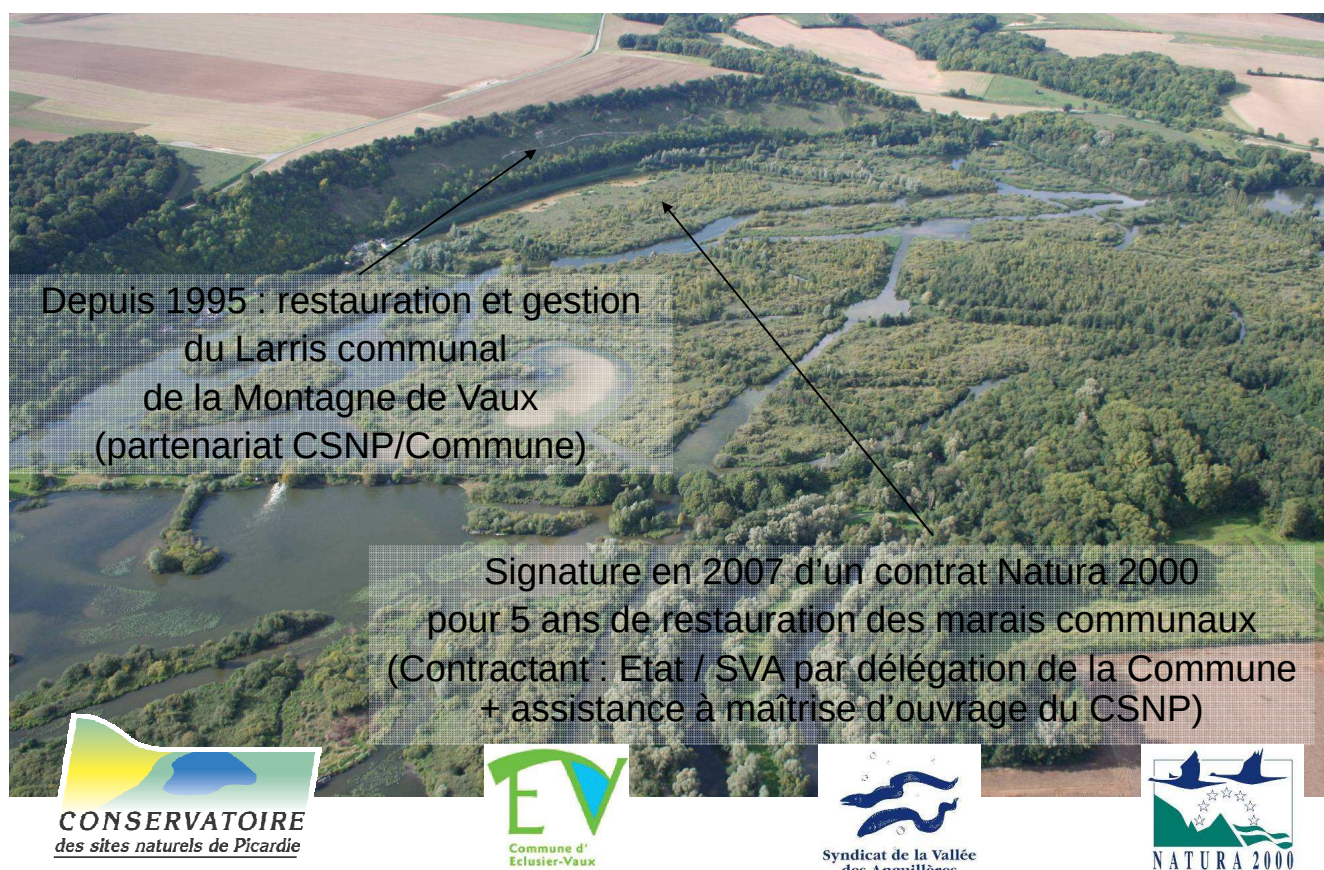
Les partenariats en Haute Somme

- 2 sites en gestion directe (baux emphytéotiques) : larris d'Eclusier-Vaux et de Frise
- 2 sites en assistance à la gestion (conventions) : Méricourt, Péronne
- Assistance scientifique et technique auprès du SVA et de l'AMEVA pour la mise en œuvre de Natura 2000
- 3 conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes et du SVA pour la mise en œuvre des contrats Natura 2000 : Eclusier-Vaux, Morcourt, Frise

Les sites d'intervention en Haute Somme



Eclusier-Vaux



La Montagne de Vaux

Un patrimoine naturel remarquable



Campanule agglomérée



Aceras homme-pendu



Digitale jaune



Dectique verrucivore

Les pelouses calcicoles
Habitat d'intérêt européen
(un « larris »)



Hespérie de la Mauve



Fluoré

La Montagne de Vaux Gestion et valorisation



Valorisation :

- Animations nature
- Aménagement de sentiers et points de vue
- Pose de panneaux

Gestion et restauration du site depuis 1997 :

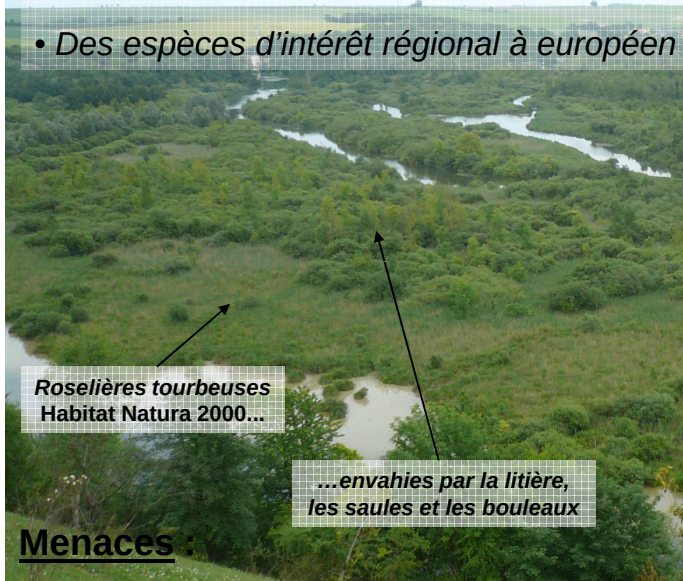
- Pose clôtures et pâturage caprin
- Chantiers Nature bénévole, scolaires, insertion... (déboisement, débroussaillage, stabilisation du sentier...)
- Partenariats et conciliation des usages (Commune, Communauté de Communes, associations locales, éleveur, chasseurs, randonneurs...)



Les marais communaux

Intérêt :

- Des habitats d'intérêt européen, reconnus par le réseau Natura 2000
- Des espèces d'intérêt régional à européen



Butor étoilé
Rare, Protégé national, Dir. Oiseaux



Roselières tourbeuses
Habitat Natura 2000



Cordulie à corps fin
Exceptionnelle, Protégée nationale, Dir. Habitat



Fougère des marais
Assez Rare

Menaces :

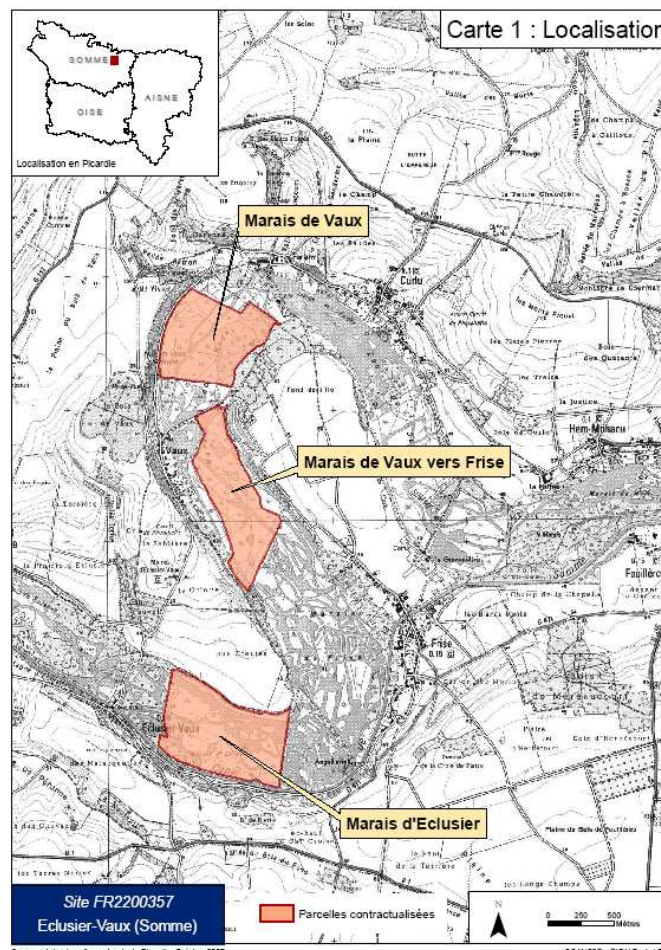
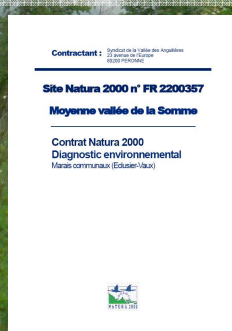
- Abandon des pratiques ancestrales (fauche des roselières, coupe de bois), dépôts des boues de curage le long des îlots
- Enfrichement, assèchement, fermeture du milieu
- Disparition des roselières et des espèces associées

Les marais communaux

- **135 ha** appartenant au **site Natura 2000** « Moyenne vallée de la Somme » entre Corbie et Cléry-sur-Somme

- Signature d'un **contrat Natura 2000** pour restaurer des roselières tourbeuses à l'initiative de la Commune :

- Contrat : Etat / SVA (2008-2012)
- + CSNP : convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage (pour les aspects scientifiques et techniques)
- Travaux financés à 100% (Etat/Europe) moyennant le respect d'un cahier des charges précis
- Déboisement et coupe des rejets sous-traités à une entreprise (5 ha)



Conservatoire des sites naturels de Picardie, Octobre 2007

SCANZEN® - BIGN Paris / DSI

Les marais communaux

Contrat Natura 2000 (2008-2012) :

→ 5 ha déboisés en 5 ans définis sur les 3 grands marais communaux en fonction :

- des enjeux écologiques (présence d'espèces rares, faisabilité de la restauration d'habitats de bonne qualité au sein de grands ensembles)
- d'une adéquation-complémentarité avec les actions déjà entreprises par les locataires, la Commune, le SVA...



Les marais communaux

2008 : Première année des travaux :
Déboisement d'un îlot au marais de Vaux

Avant



Pendant



Après



Après



Du montage du contrat à sa mise en œuvre et son suivi : une démarche volontaire et concertée au bénéfice du patrimoine naturel, des propriétaires et des usagers

Merci de votre attention

